

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Nombre	
de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 33/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30/11/2015**

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'an deux mille quinze et le trente novembre à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA.

Étaient absents : Mr Roger BRUN.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Urbain VIGIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose que conformément aux règles en vigueur le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal (RODP) par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité due par ERDF est revalorisée pour l'année 2015 à la somme de 197 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **donne un avis favorable à cette proposition,**
- **charge Monsieur le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 30/11/2015
Le Maire

